

Date de transmission de l'acte: 01/09/2026

Date de reception de l'AR: 01/09/2026

089-218900041-DE_058_2026-DE

A G E D I

République Française

Département : YONNE

Arrondissement : Avallon

AISY SUR ARMANÇON - Commune

Séance du vendredi 28 août 2026

Délibération N° DE_058_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	11
Date de la convocation : 20/08/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-huit août deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Nicolas DEZE.

Présents : Olivier CADART, Nicolas DEZE, Chantal BESANÇON, Eliane MURGEY, Anthony LEMERCIER, Sandrine PHILIPPE, Geoffrey PLANTAROSE, Maxime DOR

Représentés : Marie-Emmanuelle FINCO représentée par Chantal BESANÇON, Jacky FINCO représenté par Anthony LEMERCIER, Patricia DE IRAHOLA représentée par Nicolas DEZE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Geoffrey PLANTAROSE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Le maire d'Aisy sur Armançon,

expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune / l'établissement public de coopération intercommunale.

(Exposé des motifs conduisant à la proposition)

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

DE_058_2026

Date de transmission de l'acte: 01/09/2026

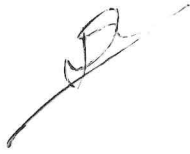
Date de reception de l'AR: 01/09/2026

089-218900041-DE_058_2026-DE

A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas DEZE
Président de séance



Geoffrey PLANTAROSE
Secrétaire de séance

